

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 28 janvier 2020 à 18h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 24 janvier 2020 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2020-01-18

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Augmentation marge de crédit Desjardins;
4. Avis de Motion règlement 2020-330 - REPORTÉ
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. AUGMENTATION MARGE DE CRÉDIT DESJARDINS

2020-01-19

Attendu que la municipalité souhaite augmenter temporairement la marge de crédit de la municipalité de 100 000\$;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Qu'une demande soit déposée à la Caisse Desjardins pour augmenter temporairement la marge de crédit de la municipalité à 150 000\$ jusqu'au 29 février 2020;

Qu'à compter du 1^{er} mars, que la limite permanent demeure à 50 000\$;

Que le maire, M. Derek Grilli et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer le contrat de modifications.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-330

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-01-20

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 18h35, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général